

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — 10 » — 13 »
 Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 18 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 19 minutes du matin,	Poste.
6 — 37 — — —	Direct.
9 — 04 — — —	Omnibus.
4 — 35 — — —	Express.
7 — 11 — — —	Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 02 minutes du matin,	Mixte (prix réduit).
7 — 52 — — —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — —	Express.
4 — 54 — — —	Direct.
5 — 47 — — —	Omnibus.
9 — 57 — — —	Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

AFFAIRES DE POLOGNE.

Le public attend avec impatience la communication de la réponse russe à la dépêche française. On croyait généralement la trouver dans le *Moniteur*.

Il est très-désirable que la publication de ce document ait lieu sans retard. Car si elle était ajournée davantage, il y aurait à craindre qu'il ne fût apporté par les journaux étrangers, et peut-être encore par les journaux russes.

Or, ce n'est pas par cette voie que doit être informé le public français. (La France).

On lit dans la France :

On nous assure que le gouvernement autrichien vient de déclarer que, dans aucun cas, il ne consentirait à prendre part à une conférence dans laquelle des questions étrangères à la question polonaise seraient posées, ainsi que le demande la Russie.

Le cabinet de Vienne vient de déclarer également qu'il était décidé à ne se séparer, dans aucun cas, ni de la France ni de l'Angleterre.

Il nous arrive de Vienne de nouveaux renseignements sur le sens de la réponse russe. La version donnée par la *Presse* confirme ce que l'on sait déjà, sur le refus du cabinet de Saint-Petersbourg, en ce qui concerne l'armistice. On peut voir, d'ailleurs, par le langage des journaux de Vienne, que la réponse russe n'a pas produit une impression favorable dans cette ville.

Le *Botschafter* dit que l'esprit de la dépêche russe destinée au cabinet de Vienne se résume dans cette proposition capitale du prince Gortschakoff, de négocier seulement avec l'Autriche et la Prusse.

L'*Ost Deutsche Post* dit : On est en droit de prétendre que la dépêche russe est de tous points négative et que son seul côté positif est la proposition d'une conférence entre les trois puissances co-partageantes, ce qui équivaut à une provocation à l'adresse de la France et de l'Angleterre. — Havas.

On lit dans le *Morning-Post*, du 20 juillet :

Les réponses de la Russie aux notes des trois puissances, quoique rédigées différemment, sont identiques au fond, c'est-à-dire évasives sur la question même.

Le prince Gortschakoff assure que la Russie a déjà concédé plusieurs des six points. Il a des objections à faire sur les autres points. Une base des négociations est admise, mais la négociation elle-même qui était proposée au moyen d'une conférence des huit puissances est rejetée, et le prince Gortschakoff propose une conférence où seraient seulement admises l'Autriche, la Prusse et la Russie. Cet arrangement conviendrait au czar : l'Autriche serait en minorité dans la conférence contre la Prusse et la Russie et serait écartée de l'alliance de la France et de l'Angleterre.

Le czar décline l'armistice et offre une amnistie. Le résultat de l'action diplomatique prouve que la Russie désire prolonger les négociations jusqu'à l'automne. Il se fie à l'hiver et au terrorisme de Mourawieff.

Maintenant, le devoir des trois puissances

est de délibérer sur ce qu'elles ont à faire. La discussion de ce soir aura une grande importance. Le mot de guerre ne devrait pas y être prononcé. L'état actuel des négociations n'y prête pas. Il serait aussi absurde de prétendre que nous ne ferons jamais la guerre, que de déclarer que nous préparons l'attaque. Les nations font la guerre pour leurs intérêts ou pour leur honneur. Ni nos intérêts ni notre honneur ne sont impliqués dans la question polonaise. Nous voulons amener la Russie à observer les traités qu'elle a violés ; nous voulons la décider à changer de conduite vis-à-vis des Polonais.

La question n'est ni anglaise, ni française, ni autrichienne. L'opinion des puissances si fortement mise en avant doit prévaloir. Les puissances veulent atteindre le but par des moyens diplomatiques. La Russie veut se jouer d'elles et prolonger la discussion. Le devoir des puissances est de ne pas se laisser ainsi jouer. Nous espérons que leur diplomatie agira activement : l'expression de l'opinion publique doit les aider.

Nous recevons, par le télégraphe de Londres, un résumé de la séance de la chambre des communes.

Ce débat, si impatiemment attendu, ne répondra pas aux exigences de l'opinion. MM. Horsman et Hennessey ont parlé et longuement parlé ; M. Gladstone et lord Palmerston ont répondu et longuement répondu ; mais il serait difficile de dire quelles lumières ont jailli sur la situation, tant les ministres de Sa Majesté britannique ont mis de réserve dans leur langage.

Il y a deux parties dans le discours de M. Horsman, qui a ouvert le débat : une partie pratique et une partie théorique. L'orateur se proposait, dans la première, de forcer le gouvernement à s'expliquer sur ses résolutions futures, et dans la seconde, il exposait une opinion personnelle sur les affaires de Pologne, à savoir que tout arrangement basé sur les traités de Vienne, au lieu de placer la Pologne dans les conditions d'une paix durable, serait une source de calamités pour elle et d'embaras pour l'Europe.

Dans leur réponse, M. Gladstone et lord Palmerston, glissant légèrement sur la première partie du discours de M. Horsman, se sont attachés à la seconde, comme cela était facile à prévoir. Ils ont éloquemment démontré que les traités contenaient le seul point de droit qui permit aux puissances d'intervenir en faveur de la Pologne, et que l'abandon des traités impliquerait de deux choses l'une : ou la Pologne sujette de la Russie au même titre que toutes ses autres provinces, ou une guerre générale contre la Russie, qui se déclarerait à l'instant déliée de ses obligations internationales en ce qui concerne la Pologne.

Des discours de M. Gladstone et de lord Palmerston, dictés par un sentiment pacifique, il résulte toutefois :

1° Que l'intervention diplomatique de 1863 ne saurait être comparée à l'intervention diplomatique de 1851, puisque, grâce à un fait qui ne s'était pas encore produit, l'entente de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre, elle a déterminé un changement d'attitude de la part du cabinet de Saint-Petersbourg ;

2° Que les trois cours, aussitôt après avoir

LES MYSTÈRES DE LA CONSCIENCE.

(Suite.)

Il continua de s'exprimer ainsi avec tant d'éloquence et d'entraînement, que Bamalec sentit malgré lui fléchir son irritation. Peu s'en fallut qu'il ne cédât à cette supplication désespérée. Mais c'était un homme positif, médiocrement sensible aux effusions du cœur, sachant réagir contre les surprises du sentiment. Il s'indigna bientôt de sa faiblesse, la combattit comme dégradant son caractère et la maîtrisa.

La proposition de M. Martin Scaër, sur ces entrefaites, souriait à son esprit ; elle s'y produisait nettement avec tous ses avantages, lui montrant un opulent mariage pour Camille et pour lui-même une quittance en bonne et due forme. Cette perspective acheva de lui rendre toute son inflexibilité.

— L'amour, mon cher, n'est pas le but de la vie, répondit-il d'un ton sec, il n'en est que l'accident. Il ne faut pas lui prêter plus d'importance qu'il ne

mérite. On doit le considérer comme un élément très-secondaire, et le subordonner aux nécessités de la position. Cessez donc de le guinder comme vous le faites, et d'en exagérer à plaisir l'influence sur vous-même. Ou vous vous abusez étrangement, ou vous n'êtes pas sincère. Dans l'un ou dans l'autre cas, je vous déclare que vous n'êtes pas le gendre que j'ambitionne. Renoncez donc à ma fille, et, croyez-moi, appliquez toutes les ardeurs de votre imagination à la conquête de votre avenir industriel.

— C'est votre dernier mot, monsieur ?

— C'est mon dernier mot.

— Malheur, alors ! malheur à celui que vous aurez choisi pour gendre !

— Bah ! vous plaisantez.

— Je le provoquerai, monsieur !

— Il ne se battra pas.

— Je le tuera !

— Vous assassin ! allons donc !

— Par le ciel ! ne me défiez pas !

— Malheureux !

— Oui, bien malheureux, car vous venez de me briser le cœur ! Adieu.

Et, la poitrine toute gonflée de sanglots, il se

précipita hors du salon, s'enfuit dans la campagne sans entendre une voix angélique qui lui adressait ces mots :

— Maxime, je vous aime !... Espérez, et croyez en moi !...

C'était la voix de Camille.

En proie à son désespoir, le jeune homme courut au hasard sur les pentes rapides, livrant son front brûlant aux acres caresses de la brise de mer, jetant à l'écho retentissant de la solitude les cris d'angoisse et de rage qu'il était impuissant à refouler. Les noms de Tréhouart, de Bamalec, de Martin Scaër tombaient de sa bouche frémissante, broyée en quelque sorte par mille imprécations. Le nom de Camille, au contraire, s'échappait de ses lèvres attendries, comme imprégné d'âme et de mélodie.

Dans cette nature robuste se rencontraient à un égal degré l'amour et la haine, le ciel et l'enfer, élevant tour à tour la voix pour crier un anathème ou chanter une bénédiction.

Le soir survint et le trouva, sinon plus calme au fond du cœur, du moins plus contenu dans l'expression de ses sentiments. Il contempla un instant le coucher du soleil, mais l'or étincelant de l'astre lui irrita l'esprit.

— O emblème de l'opulence ! s'écria-t-il, en ricanant. O symbole de la supériorité sociale, regois mon hommage ; je m'incline devant ton insolente majesté !...

Il reprit ensuite le chemin de Stangala, dont la blanche façade et les massifs verts commençaient à s'estomper au milieu des ombres grises qui s'étendaient du côté de l'Orient.

Arrivé au château, il se dirigea d'abord vers son appartement, qui occupait au premier étage l'un des pavillons ; puis, se ravisant, il se rendit à la chambre de son oncle.

Il allait lui apprendre l'accueil qu'il avait reçu de Bamalec et lui annoncer qu'il cesserait d'être son hôte le lendemain même.

Il entra.

La chambre était à demi-plongée dans l'obscurité, elle paraissait déserte. Le fauteuil où le malade avait coutume de se tenir était vide. Simplice lui-même avait disparu de sa place accoutumée. Maxime pensa que le maître et le serviteur étaient descendus et faisaient une promenade dans le parc, il s'assit pour attendre son oncle qui ne s'attendait jamais. Il appuya ses deux coudes sur le petit secrétaire et cacha son visage dans ses mains.

reçu communication de la note russe, ont engagé des pourparlers pour s'entendre sur la réponse à faire;

3° Que la conduite du gouvernement britannique sera subordonnée aux résolutions qui seront prises.

La situation qui se dégage de ces déclarations est assez bien résumée dans un article du *Morning-Post*, qui demande à la fois « que le plus chaud partisan de la Pologne s'abstienne de toute menace, et que le champion le plus ardent de la non-intervention n'ait garde de dire sottement qu'on ne fera jamais la guerre. »

Après le discours de lord Palmerston, la motion de M. Horsman a été retirée.

Nous recevons, au dernier moment, des dépêches contenant l'analyse de deux articles du *Morning-Post* et du *Times*, dont la conclusion est très-pacifique. (La France.)

La Russie se prépare à toutes éventualités. L'empereur Alexandre a ordonné une levée générale de 10 hommes par 1,000 âmes. Cette levée doit fournir 300,000 hommes. Les anciennes provinces polonaises sont, pour le moment, exemptées de cette mesure. L'armée qui sortira de ce recrutement sera donc composée d'éléments entièrement russes.

L'empereur a encore inspecté à Cronstadt les batteries des fortifications, les vaisseaux et le camp détroupes. — Havas.

On mande de Copenhague le 20 juillet, que les députés du Schleswig, qui forment la minorité de la Diète, ont demandé au commissaire du gouvernement à Flensbourg, de vouloir bien employer toute son influence auprès du gouvernement afin que les remplaçants des membres sortis de la Diète soient convoqués le plus tôt possible.

Le roi de Suède est attendu au château de Scodsborg mercredi. C'est ce jour-là qu'il doit y recevoir la visite du roi de Danemark. — Havas.

Les lettres de Rome, du 18, disent que le gouvernement pontifical a blâmé le légat de Civita-Vecchia pour avoir dirigé les cinq Napolitains sur Gênes et non pas sur Marseille directement.

Deux inconnus ont tenté d'assassiner le gouverneur d'Alban en pleine rue.

Le Pape a fait célébrer un service solennel pour le maréchal Oudinot. Le ministre des armes, le duc de Montebello et l'état-major français y assistaient.

Les lettres de Naples, du 18, portent qu'on a célébré un service solennel pour le colonel Nullo, tué en Pologne. Des sénateurs, des députés et des officiers en uniforme y assistaient. A Girgenti, le général Govone, ayant cerné la ville, s'est emparé d'un grand nom-

bre des réfractaires. Quelques-uns avaient été prévenus et s'étaient échappés. — Havas.

L'ensemble des nouvelles reçues de New-York n'est pas favorable au Sud.

D'abord la prise de Wicksburg est confirmée; cette place, qui bravait depuis quinze mois tous les efforts des fédéraux, s'est rendue faute de vivres. Port-Hudson tient toujours; mais il lui sera plus difficile de résister, ayant à lutter à la fois contre le général Banks et contre le général Grant.

Quant à l'invasion du général Lee, nous allons voir probablement se reproduire ce qui s'est passé, l'année dernière, lors de la première invasion du Maryland par le général confédéré. Les résultats de la bataille de Gettysburg, qui a été on ne peut plus sanglante, puisqu'on évalue à 50,000 le nombre d'hommes mis hors de combat dans les trois jours qu'elle a duré, paraissent acquis à l'armée fédérale.

Les confédérés se sont retirés en bon ordre dans la direction de Greencastle, qui est encore sur le territoire de la Pensylvanie, et de Hagerstown, situé sur le territoire marylandais. Une grande bataille paraît imminente: le général Lee ne quittera pas le Maryland sans essayer de prendre sa revanche de la défaite qu'il a essuyée, le 17 septembre 1862, à Antietam.

Les dépêches parlent d'une démarche tentée par M. Stephen, vice-président de la Confédération du Sud, et un autre commissaire confédéré, qui se sont présentés aux avant-postes fédéraux, demandant à communiquer à M. Lincoln un message de M. Jefferson-Davis. Cette démarche n'a pas abouti, par suite du refus de M. Lincoln, qui a toujours eu à se repentir d'avoir poussé les choses à l'extrême.

MEXIQUE.

Le *Moniteur* continue à publier les renseignements qui lui sont transmis du Mexique et qui peuvent éclairer l'opinion sur les dispositions du peuple mexicain. Décidément, ce pays a été calomnié; il n'était ingouvernable que parce qu'il était gouverné à contre-sens. Ses instincts d'ordre se réveillent aujourd'hui avec une vivacité et un élan dont rien de ce que nous voyons en Europe ne saurait nous retracer une image. Témoin des scènes d'enthousiasme qui ont accueilli l'armée française, le correspondant du *Moniteur* s'écrie: « Toutes nos prévisions sont dépassées. » Un journal qui se publie à Mexico, la *Sociedad*, appelle l'armée française, l'armée alliée. C'est qu'en effet nous ne sommes pas entrés seuls à Mexico, et que la nation mexicaine, qui a été réellement notre alliée dans cette mémorable campagne, est entrée avec nous dans sa capitale et en a pris possession par l'épée de la France.

Le *Moniteur* publie une correspondance de Puebla, où l'on rapporte que Juarez, quelques jours avant de quitter Mexico, avait lancé un décret d'expulsion contre les Français habitant la capitale. Un fait qui peut donner une idée de l'ordre qui régnait au Mexique, sous la dictature de Juarez, c'est qu'une diligence, faisant le trajet de San Luis de Potosi à Mexico, a été volée quatorze fois en route.

Cet état de choses touche à son terme. Suivant une dépêche de New-York, les Français se préparent à marcher contre San Luis, où s'est réfugié Juarez avec son fantôme de gouvernement. Le général Forey a publié une proclamation, pour remercier la population de Mexico de l'accueil fait à nos troupes, et l'engager à concourir à la régénération du pays.

Cet appel sera certainement entendu, car il est fait dans l'intérêt même des Mexicains. A Puebla, le général Forey a réussi sans peine à former une administration provisoire; à Mexico, cette tâche lui sera rendue plus facile encore par l'enthousiasme des habitants, heureux de goûter enfin un peu d'ordre, après quarante ans d'une anarchie sans exemple dans l'histoire. (La France.)

La France publie la lettre suivante qui renferme des détails nouveaux pleins d'intérêt.

« Mexico, 11 juin.

« C'est le cœur rempli d'allégresse que je vous adresse ces quelques lignes, qui vous donneront une relation succincte de l'entrée, dans la belle capitale du Mexique, de l'armée franco-mexicaine.

« Dès six heures du matin, la ville présentait hier l'aspect le plus animé. Les maisons ornées de la façon la plus élégante étaient pavées de drapeaux français et mexicains. Les rues que devait suivre l'armée étaient en outre décorées de banderoles et de guirlandes.

« Deux arcs de triomphe magnifiques avaient été élevés dans la rue de Plateros, l'un au centre par les Français résidant au Mexique, l'autre à l'entrée même de la rue, par les habitants de Mexico. Sur la façade de presque toutes les maisons mexicaines on voyait les portraits de l'Empereur et de l'Impératrice, ainsi que les inscriptions suivantes: *Union! Fraternité! Paix et Religion!* »

« L'armée commença son entrée à 11 heures; les Mexicains, sous les ordres du général en chef Marquez, formant l'avant-garde.

« Venait après le général Forey, suivi de son état-major, et ayant le général Almonte à sa droite, et M. le comte Dubois de Saligny à sa gauche.

« Puis les troupes françaises au nombre d'environ 14,000 hommes.

« Le défilé a duré trois heures. Les fenêtres et terrasses (*azoteas*) étaient encombrées d'une foule innombrable, et les dames, animées de l'enthousiasme le plus vif, couvraient littéra-

lement de bouquets et de guirlandes, à leur passage, officiers et soldats.

« Des milliers de petits bulletins lancés de balcons contenaient des vives à l'Empereur, à l'Impératrice, aux généraux Forey et Almonte. Arrivés à la cathédrale, où ils furent reçus par le clergé, on chanta immédiatement un *Te Deum* solennel d'actions de grâces.

« Il paraît que le général Forey, ainsi que toute son armée, ont été très-satisfaits de l'accueil qu'on leur a fait à Mexico, et ils ont pu ainsi se convaincre des sentiments de profonde sympathie qu'éprouvent toutes les classes honnêtes de la population pour la juste cause que l'intervention française est venue soutenir au Mexique. »

L'affaire de l'*Aunis* est définitivement terminée. Les cinq individus arrêtés seront remis au gouvernement français, débarqués dans un port de France, et soumis au tribunal compétent qui décidera s'il y aura lieu de leur appliquer les lois d'extradition. On croit que, sur les cinq, deux seulement seraient passibles des lois en question.

Nous trouvons dans le *Moniteur* un nouveau discours de M. Duruy, prononcé à la clôture du conseil impérial de l'instruction publique.

Le ministre s'est exclusivement occupé du rétablissement de la philosophie « dans ses droits et dans son honneur. » Il a proclamé l'indépendance réciproque de l'enseignement religieux et de l'enseignement philosophique, tout en assignant à ces deux enseignements un but commun, qui doit les réunir au lieu de les diviser. Les paroles du ministre témoignent des intentions les plus conciliantes et accusent un zèle qui n'a pas besoin d'être encouragé.

Nous avons dit que le nouveau programme des études philosophiques avait été arrêté en conseil impérial de l'instruction publique. Ce programme embrasse la psychologie, la logique, la morale et la théodicée. Il est sagement conçu, et ne renferme rien qui puisse autoriser la moindre inquiétude. (La France.)

Nouvelles Diverses.

On écrit de Vichy, le 19 juillet:

Le marquis de Gallifet a remis à l'Empereur les drapeaux pris à Puebla et les clefs de Mexico offertes à la municipalité.

Ce matin, à onze heures, le bataillon de la garde était réuni devant le chalet impérial. Sa Majesté a appelé les sous-officiers et leur a remis les drapeaux, au nombre de cinq, avec beaucoup d'enseignes, en leur adressant des paroles bienveillantes. « Si vous aviez été là, leur a dit l'Empereur, vous auriez pris votre part de drapeaux. »

Mais soudain il redressa la tête avec stupeur et il demeura les yeux ardemment fixés sur un papier où étaient écrits ces mots:

Ceci est mon testament.

Il s'empara du pli, le retourna dans ses doigts d'un geste fébrile et remarqua qu'il n'était point cacheté.

— Ah ah! murmura-t-il convulsivement, voici l'acte authentique qui me deshérite... Mais qui donc me remplace?... Quel nom mystérieux s'est substitué à mon nom?... Je puis le savoir!... Je le saurai.

Sur le point d'arracher le testament de son enveloppe, il s'arrêta en tressaillant. Il lui sembla qu'il venait d'entendre un profond soupir.

— La pâleur au front, il regarda autour de lui. Il ne vit rien et attribua son erreur au bruit du vent.

— Sottise! se dit-il. Est-ce que je vais avoir des terreurs d'enfant?

Un instant après, à la lueur intense du crépuscule, il dévora du regard les dispositions testamentaires de son oncle et restait pétrifié en découvrant que le testateur avait institué pour son légataire universel un Anglais nommé William Maxwell, fils de James

Maxwell! qui avait péri dans une promenade sur la Tamise

— William Maxwell! William Maxwell! répétait le jeune homme, passant progressivement de la stupeur à la colère. Qu'est-ce que William Maxwell? Je n'en ai jamais entendu parler! C'est un rêve de vieillard sans doute, un caprice d'halluciné, une folie, en un mot!... Et c'est là, poursuivit-il en éclatant comme la foudre, ce qui brise mon espérance et qui renverse mon bonheur! Mais c'est odieux! Mais c'est impossible! Mais je ne le souffrirai pas! non! quand je devrais!...

Il n'acheva pas sa phrase.

Se levant d'un bond, il broya le papier dans ses mains et le jeta violemment au feu, où il s'enflamma en un clin d'œil.

— Le misérable! proféra une voix sourde dans l'ombre. Le misérable!... Il a brûlé le testament.

Maxime poussa un cri déchirant.

Il s'élança vers l'alcôve où avaient retenti les paroles terribles, et vit son oncle retomber mort sur le lit.

Quelques instants auparavant, pris d'une grande faiblesse, le vieux Tréhouart s'y était traîné avec l'aide de Simplicie. La goutte venait de lui remonter

à l'estomac et l'avait étouffé.

Maxime s'évanouit.

Un homme entra en ce moment dans la chambre, portant une lampe qui éclaira jusqu'aux moindres détails cette lugubre scène.

Cet homme était Philippe Kerven.

En apercevant Maxime étendu sur le plancher, le vieillard immobile et blême sur le lit, Simplicie accroupi, tout effaré, sous les courtines, il frissonna d'abord.

Puis, obéissant à une idée subite, il courut au petit secrétaire et l'inspecta d'un regard curieux.

— Le testament! dit-il avec agitation. Où est le testament?

À ces mots, Simplicie sortit de l'alcôve, se dirigea à pas furtifs vers Kerven, le considéra d'un œil hagard, et murmura d'un air sinistre:

— Le misérable!... il a brûlé le testament!

Cela dit, il alla se rasseoir d'un air indifférent et se mit à jouer avec les glands de la tenture de damas.

Kerven réfléchit un instant, et se frappant le front:

— Mille démons! j'ai compris! s'écria-t-il: le neveu a anéanti la dernière volonté de l'oncle, Wil-

liam Maxwell et moi nous sommes volés...

Furieux, il leva son talon ferré sur la tête de Maxime pour l'écraser. Mais se calmant aussitôt:

— Non, reprit-il, il vaut mieux faire payer mon silence.

VIII.

À la suite de ces événements, Maxime fut près d'un mois malade. Deux personnes le soignèrent avec sollicitude, Camille et Bamalec.

On devine le mobile qui animait chacun d'eux. Pour Camille, c'était l'amour. Pour Bamalec c'était l'intérêt.

Le bruit s'était vite répandu que le vieux Tréhouart n'avait pas laissé de testament. Maxime, étant son plus proche parent, héritait donc de droit.

Le maître des Ravines se reprocha dès lors de l'avoir si rudement éconduit. Mais il se rassura bientôt en pensant que, riche désormais, celui-ci ne tarderait pas à redemander la main de Camille. Les amoureux n'ont pas de rancune, ils pardonnent aisément à ceux qui se montrent disposés à les rendre heureux.

Or, Bamalec était parfaitement décidé à donner cette fois son approbation complète au mariage de sa

Le bataillon de la garde a ensuite défilé autour de la promenade, au milieu des acclamations de la foule.

— Nous pouvons annoncer comme certain que M. Piétri a prié l'Empereur de mettre fin à la mission qu'il remplissait à Bordeaux.

L'Empereur a agréé cette démission en donnant à l'honorable sénateur un témoignage de sa satisfaction.

Le successeur de M. Piétri est, dit-on, désigné, et sa nomination paraîtra prochainement au *Moniteur*.

— On voit rouler depuis quelques jours, sur les boulevards du centre, une voiture bourgeoise d'un système sinon heureux, du moins très-original. Par le moyen de roues d'engrenage et d'un essieu tournant sur ses tourillons, les quatre sièges qui sont au milieu de la voiture tournent absolument comme les chevaux de bois de nos fêtes publiques. Par ce moyen les personnes assises sur ces quatre sièges voient tout ce qui se passe autour du véhicule; reste à savoir s'il est bien agréable de tourner ainsi durant tout le voyage et pendant quelques heures.

Chronique Locale.

Le *Moniteur* publie un décret portant convocation des conseils généraux pour le 24 août et fixation au 24 septembre de la seconde partie de la session des conseils d'arrondissement.

La musique de l'École de cavalerie fera entendre ce soir les morceaux suivants :

- 1^o Air d'Anna Bolena.
- 2^o Duo d'Herculanum.
- 3^o Ouverture de Zampa.
- 4^o Kinisberg, valse de Strauss.
- 5^o Suivez-moi, de Guillaume Tell, solo de bugle, par M. Brück.
- 6^o Retraite de T. Brück.

Extrait du MONITEUR VINICOLE du 18 juillet 1863.

Il faut, quel que soit l'état de la vigne, pratiquer un soufrage. Ne craignons pas de le répéter; la chose en vaut la peine, et, cette année surtout, cette opération est utile, nécessaire et indispensable.

El pourquoi, surtout cette année?

Parce que, bien probablement, aux fortes chaleurs qui règnent depuis quelques semaines vont succéder des pluies, que suivront, ainsi que le veut la saison, de nouvelles chaleurs. Or, cet état climatérique est celui qui favorise d'une façon toute particulière l'explosion oïdienne. Cela s'explique très-naturellement par la nature même du fléau, champignon. Personne, en effet, n'ignore que la végétation du champignon réclame pour prospérer de l'humidité avec de la chaleur. Il faut donc nous attendre à une prochaine invasion et prendre,

par conséquent, pour la repousser, toutes les précautions indiquées et dont l'efficacité est reconnue.

Qu'on ne se laisse pas endormir dans une confiance qui compromettrait les sacrifices accomplis; ce que l'on a dépensé déjà pour les précédents soufrages, crée l'obligation de persévérer jusqu'à la fin, pour que ce ne soit pas une dépense inutile, perdue. Qu'on se garde donc bien d'écouter ces optimistes par système qui conseillent une économie misérable, sans songer à la perte énorme qu'elle peut amener. Qu'on ne se laisse pas tromper non plus par les apparences de déboussure actuelle de la maladie; elle reste ce qu'elle a toujours été: il ne faut qu'une nuit, qu'une pluie, qu'un coup de vent pour que le doux agneau se transforme en loup dévorant. L'oïdium ne cesse d'être redoutable que lorsqu'il est surveillé, prévenu et hardiment combattu.

Dans une brochure de M. de la Vergne, faite pour le soufrage des vignes qui n'auraient pas été soufrées en juin et juillet, on remarque le passage suivant :

Toute vigne non défendue ou mal défendue jusqu'à ce jour contre l'oïdium, si elle a perdu sa récolte les années précédentes, la perdra encore cette année à moins qu'elle ne soit soufrée dès à présent.

Toute vigne qui sera soufrée dès à présent énergiquement, et toutes les fois ensuite que de la moisissure nouvelle recommencera à se former sur quelque une des parties vertes des ceps, conservera intacts tous les raisins dont les grains ne sont encore ni fendus, ni enveloppés d'oïdium; les feuilles de toute vigne ainsi traitée resteront saines jusqu'à leur chute naturelle; la maturation du fruit se fera dans de bonnes conditions; les ceps reprendront leur ancienne vigueur et leur puissance de production, et pourront être défendus l'an prochain plus facilement.

Tout grain de verjus fendu ou enveloppé de moisissure doit être considéré comme perdu.

Tout verjus dont les grains ne sont ni fendus, ni entièrement enveloppés de moisissure peut encore être sauvé.

Tout pied de vigne dont aucune partie verte ne présente encore de la moisissure peut être entièrement et parfaitement préservé.

Tout pied de vigne qui ne présente de la moisissure que çà et là sur quelques petits points de grains de verjus et depuis très-peu de jours, peut être sauvé.

Si l'on se trouvait surpris ou débordé par l'oïdium, et qu'une vigne présentât de la moisissure complètement développée sur des points nombreux de la plupart de ses parties vertes, il ne faudrait pas se décourager et renoncer à toute opération.

Il faudrait exécuter le plus tôt possible et par un beau temps, un soufrage énergique et soigné, et le renouveler huit ou dix jours après. Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Le *Moniteur* publie, dans sa partie non-officielle, la dépêche dont S. Exc. le baron de Budberg, ambassadeur de Russie, a donné lecture et remis copie au ministre des affaires étrangères de l'Empereur.

Nous la reproduisons dans notre prochain numéro.

Vienne, 22 juillet. — On lit dans la *Presse* de Vienne :

Nous croyons savoir qu'une dépêche préalable de l'Autriche est déjà en route pour Saint-Petersbourg. Le cabinet de Vienne y exprime le regret que la Russie ait tenu si peu de compte de ses conseils bienveillants, en déclarant que l'Autriche n'a pas de motifs de changer sa politique actuelle. Le cabinet de Vienne se déclare, en conséquence, obligé de repousser d'une manière absolue la proposition russe relative à une Conférence entre les trois puissances co-partageantes. — Havas.

VILLE DE DOUÉ.

ADJUDICATION

Du droit d'exposition à la vente des bestiaux.

Le Maire de la ville de Doué, chevalier de la Légion-d'Honneur,

Donne avis que le lundi 21 septembre 1863, à une heure de l'après midi, il sera procédé, à l'Hôtel-de-Ville, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, sur la mise à prix de 1,680 francs, du bail à ferme du droit d'exposition à la vente des bestiaux sur le Champ-de-Foire de ladite ville, pour trois, six ou neuf années, qui commenceront le 1^{er} janvier 1864.

Le cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication est déposé au secrétariat, où il en sera donné connaissance à toutes les personnes qui s'y présenteront.

Fait à l'Hôtel-de-Ville de Doué, le 25 juillet 1863.

Le Maire,
GUIONIS-JOUBERT.

Foires autorisées et établies en la ville de Doué.

1. Le 2^e lundi de janvier.
2. Le 2^e lundi de février.
3. Le lundi d'après la Mi-Carême.
4. Le lundi des Rameaux.
5. Le lundi de la Quasimodo.
6. Le lundi des Rogations.
7. Le 2^e lundi de juin.
8. Le 2^e lundi d'août.

filles et de Maxime: un million vaut bien un petit excès de palinodie.

La maladie du jeune homme venait donner un tour heureux et comme une transition naturelle au rapprochement qui allait s'opérer.

Était-il convenable qu'un si charmant garçon restât livré aux soins des mercenaires? Bamalec ne fut pas de cet avis. Accompagné de Camille il alla s'installer au château. Alternant avec elle, il passa plusieurs jours et plusieurs nuits au chevet du malade. Mais lorsque l'accès fut calmé et que la convalescence commença, il changea brusquement de conduite.

Par une habile tactique, il prit des airs de réserve et de dignité, ne retourna plus au Stangala, et attendit que Maxime fit de son propre mouvement une démarche auprès de lui.

Il attendit plus longtemps qu'il ne l'avait présumé.

Non que Maxime hésitât de renouveler sa demande en mariage; mais, à mesure qu'il recouvrait la santé, une sombre tristesse s'éveillait en son âme, un sauvage désir de solitude s'emparait de son esprit.

Après avoir fait quelques pas vers les Ravines, il allait tout-à-coup s'égarer jusque sur les grèves dé-

sertes ou s'enfoncer dans la solitude des montagnes boisées.

Les pêcheurs du goémon le rencontraient parfois couché sur le sable, se parlant à lui-même avec agitation. Les vieilles paysannes, ramassant les branches mortes, l'apercevaient, au milieu des clairières le front soucieux, le regard farouche, la marche rapide et saccadée.

Durant ces heures d'isolement, que se passait-il en lui-même? Sans nul doute, le souvenir du testament brûlé lui persécutait la conscience et lui déchirait le cœur; mais, déterminé par caractère, il s'efforçait de lutter contre l'ennemi, de le vaincre et de le chasser.

— Oui! je suis coupable! s'écriait-il, oui, j'ai commis un forfait; mais, le mal accompli, c'est une lâcheté de se laisser abattre par le remords. Je ne veux pas subir plus longtemps la torture morale que j'ai endurée jusqu'ici. Si je n'ai pas eu la force de résister à une inspiration fatale, que j'aie, du moins, l'énergie d'en porter le fardeau sans fléchir! C'est le fait d'une âme vulgaire de se lamenter éternellement après avoir commis une méchante action. A quoi bon un vain repentir? plus de tourments, plus de larmes! étouffons la voix intérieure. Levons haut la tête

comme l'ange déchu, et marchons hardiment vers le bonheur qui nous sourit. Puisqu'il faut être riche pour être heureux, c'est bien: je suis riche: je suis heureux!

Cette doctrine souleva d'abord tous les instincts de probité et d'honneur qui vivaient au fond de cette existence troublée.

Evidemment, Maxime n'avait point l'âme dépravée. La pression des circonstances, jointe à une surexcitation extraordinaire, lui avait fait commettre l'acte énorme qui pesait si lourdement à sa pensée. Son sens moral ne pouvait donc se méprendre sur ce qu'il y avait de condamnable dans les principes audacieux qu'il songeait à s'imposer comme des règles de conduite. Il n'avait pas de peine à les réfuter victorieusement: la logique du bien renversait aisément le sophisme du mal.

Mais alors, le malheureux se voyait dans l'impérieuse nécessité de restituer la succession à qui elle était destinée et de renoncer peut-être pour toujours à son rêve de suprême félicité, à son union avec Camille.

Après cette réparation, mais seulement après, il lui était possible de recouvrer le repos de sa conscience. Il n'y avait pour lui, en lui-même d'absolu-

9. Le lundi d'après la Saint-Denis.
10. Le lundi d'après la Saint-Martin.
11. Le lundi d'après la Saint-André.

VACANCES DE 1863.

Français, latin, grec; — préparation au baccalauréat et aux écoles et bourses de l'Etat; — leçons particulières et en ville.

M. RIGAL, professeur, à la pension de Nantilly.

Nous faisons savoir à nos lecteurs que M. PAUL SIMON, médecin dentiste de la Faculté de médecine de Paris, a obtenu une récompense à l'Exposition universelle de Londres, pour son nouveau système de dentiers sans ressorts et inaltérables. Cette distinction dispense de tout commentaire.

On peut les voir chez l'auteur, boulevard des Italiens, 6. (401)

PRIME MAGNIFIQUE

OFFERTE

Aux Abonnés de la FRANCE

L'administration du journal la FRANCE vient de s'assurer le moyen de faire participer ses abonnés à la jouissance d'un de ces livres rares et précieux, que leur prix élevé fait généralement le privilège des riches bibliophiles. Ce livre est le

PARTHÉNON DE L'HISTOIRE

Six volumes entièrement inédits, ornés de 1,500 admirables gravures.

2 vol. : LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. Jules JANIN. 500 gravures, 400 portraits et 100 tableaux.

1 vol. : LES REINES DU MONDE, par nos premiers écrivains. 150 gravures, portraits, têtes de chapitre, fleurons.

2 vol. : LA RUSSIE HISTORIQUE, MONUMENTALE ET PITTORESQUE, par Pierre ARTAMOF. 450 gravures, types de tous les peuples de la Russie, vues, monuments, etc.

1 vol. : LES GALERIES PUBLIQUES DE L'EUROPE, ITALIE, par M. J.-G. ARMEGAUD. 430 gravures, chefs-d'œuvre des grands maîtres.

Ces 6 volumes, chacun de 400 pages, format royal in-4^o, se publient simultanément, en 100 livraisons, sous le titre général de

PARTHÉNON DE L'HISTOIRE

Il paraît 2 livraisons le 1^{er} de chaque mois, à partir du 1^{er} décembre 1862.

Dans le cas où le chiffre de 100 livraisons serait dépassé, les abonnés recevront gratis toutes les livraisons qui excéderaient ce nombre.

Le prix en librairie de chaque livraison du PARTHÉNON DE L'HISTOIRE est de 5 francs.

Par une faveur particulière, elles seront livrées aux abonnés de la FRANCE au prix de 2 fr. 25 c. à Paris, et 2 fr. 75 c. pour les abonnés des départements qui désireront les recevoir à domicile et franc de port.

La publication de cette œuvre capitale assure aux souscripteurs une bibliothèque de

tion qu'à ce prix.

Peut-être l'effort n'était-il pas au-dessus de sa droiture, de son courage. Déjà même il cherchait un prétexte plausible pour l'accomplir sans s'exposer à la honte d'avouer son forfait, lorsqu'un matin, errant aux environs des Ravines, où le poussait malgré lui le mystérieux magnétisme du cœur, il aperçut Camille à l'entrée du domaine, et sentit toute sa résolution l'abandonner.

Elle était pâle et triste, adossée contre un arbre, le visage tourné dans la direction du Stangala. Son front se pencha et sa main parut essuyer une larme.

A cette vue le jeune homme tressaillit. Il s'élança vers elle en murmurant avec exaltation :

— Je devine! oh! je devine! Elle souffre de mon absence prolongée. Elle croit sans doute qu'en devenant riche j'ai cessé de l'aimer. Ah! je lui montrerai bien le contraire! ma vie est à elle, mon âme est à elle, et je me sens prêt à lui tout sacrifier.

Il s'exprimait encore de la sorte, avec l'effervescence qui caractérisait cette ardente organisation, quand il arriva devant les Ravines.

(La suite au prochain numéro.)

l'attrait le plus varié, d'un luxe sans précédent, et leur offre l'avantage de posséder, à l'aide d'un sacrifice insignifiant, six splendides volumes, dont la publication coûte aux Editeurs plus d'un million cinq cent mille francs.

C'est une bonne fortune pour l'Administration du journal la FRANCE que d'avoir pu associer ses abonnés à une aussi avantageuse combinaison.

Les personnes qui désireront recevoir un prospectus détaillé et illustré n'ont qu'à en faire la demande au journal et elles le recevront franco par retour du courrier.

BULLETIN FINANCIER.

Le marché vient de traverser encore une semaine de stagnation, pendant laquelle les valeurs avaient fait preuve d'une certaine fermeté, jusqu'à la dernière Bourse, qui a révélé des dispositions bien moins satisfaisantes.

La rente 3 0/0 n'a varié que de 10 ou 15 cent. chaque jour. Après avoir fait 68-75 c., elle est retombée à 68-45 c. On ne contestera pas que ce ne soit là un excellent cours d'achat, bien propre à attirer les capitaux, et à faciliter une reprise, aussitôt que les affaires auront un peu plus de ressort.

On ne saurait dire au juste quelle est en ce moment la vraie tendance du Crédit mobilier. Il a com-

mencé par fléchir cette semaine de 1,180 à 1,160, puis il s'est relevé presque à 1,200 fr. pour s'affaïsser de rechef, et fermer à 1,156-25.

Le marché des chemins de fer, malgré la stagnation, a présenté quelques symptômes d'amélioration. Il ne faut pas s'attendre à une reprise sérieuse sur ces valeurs; les affaires sont trop nulles pour cela, mais on réagit évidemment contre la défaveur qui les frappait naguère avec tant de persistance. L'Orléans s'est relevé de 1,010 à 1,020; le Midi, qui avait fléchi à 641-25, a repris assez vivement, sous l'impulsion d'une série d'escomptes formidables. Le Lyon, le Nord, l'Est et l'Ouest, sont restés à peu près stationnaires.

La société du Canal de Craponne, qui s'est adressée au public pour compléter son capital de 400,000 fr., a été accueillie favorablement, comme devait l'être une affaire aussi avantageuse. La souscription pourra être close prochainement.

La Banque de Capitalisation, 11, rue du Conservatoire, reçoit chaque jour de nouvelles adhésions. Les profits réalisés jusqu'à présent par cette société, et répartis entre ses intéressés, sont très-encourageants pour les capitaux d'épargne, trop faibles pour agir isolément, et désireux d'être associés à grandes affaires. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M^e BODIN, avoué à Saumur.

SÉPARATION DE CORPS.

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de première instance de Saumur, le onze juillet mil huit cent soixante-trois, enregistré;

Entre dame Rosalie Job, épouse de Louis-Bernard-Emile-Constant Calmet, maréchal-ferrant, sans domicile ni résidence connus en France, ladite dame, domestique, demeurant à Angers, et agissant avec le bénéfice de l'assistance judiciaire;

Et ledit sieur Calmet,

Il appert : Que la dame Calmet a été déclarée séparée de corps et de biens d'avec son mari.

Pour extrait. L'avoué poursuivant soussigné.

Saumur, le vingt-un juillet mil huit cent soixante-trois. R. BODIN.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

VENTE

MOBILIÈRE

Après le décès de M^{me} PRÉVOST DE BONNEZEUX.

Le dimanche 26 juillet 1863, à une heure de l'après-midi, et les jours suivants, à midi, il sera procédé, par M^e CLOUARD, notaire, au château de Briacé, commune de Saint-Lambert-des-Levés, à la vente aux enchères de divers meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de M^{me} PRÉVOST DE BONNEZEUX.

On vendra : 250 litres de vin blanc en fût, 250 litres de vin rouge en bouteilles, 1,000 bouteilles vides, 30 fûtailles, une table de salle à manger et ses rallonges, cinq armoires, buffets, huches, tables, chaises, fauteuils, lits de domestiques, échelles, sept arrosoirs, instruments de jardinage, une calèche, un cabriolet, un tombereau, trois paires de harnais, une charrette à bras, un lot de planches, tous les arbustes et fleurs de la serre, une grande quantité de ferrailles, cinq cents kilogrammes de foin, neuf stères de bois et autres objets.

Bibliothèque contenant 800 volumes.

On paiera comptant, plus cinq centimes par franc. (448)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

A l'adjudication, le 26 juillet 1863, à midi, en l'étude de M^e LEROUX,

Ensemble ou séparément,

1^o UNE GRANDE MAISON, entièrement neuve, occupée par un café et un hôtel, parfaitement achalandés, tenus par M. Duclos;

2^o UN TERRAIN, y attenant, ayant façade sur la rue de l'Ancienne-Gare;

Le tout situé en face la gare des voyageurs, au coin de la route de Ronen et de la rue de l'Ancienne-Gare.

La maison est d'un revenu de 4,800 francs, susceptible d'augmentation.

Le terrain n'est point loué et pourra être vendu par lots, au gré des acquéreurs.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur.

On traitera avant l'adjudication.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

UNE TRÈS-JOLIE MAISON,

Située à Saumur, rue de la Chouetterie,

Avec un GRAND JARDIN en plein rapport; le tout occupé par M. Paul Lambert.

Entrée en jouissance à la Saint-Jean 1864.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (435)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON,

Rue du Temple, n^o 10.

S'adresser audit notaire. (426)

A CÉDER

DE SUITE,

Pour cause de santé,

Une maison de commerce de BLANC, à Chinon, sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Excellente clientèle, — conditions très-avantageuses.

S'adresser à M. DESCHAMPS-PIERARD, à Chinon (Indre-et-Loire.)

A LOUER

VASTES MAGASINS ET TERRAINS

Situés quai St-Nicolas,

Dépendant de l'établissement des bains.

S'adresser à M. PERSEVAULT, 10, rue de la Petite-Bilange, ou sur les lieux; et à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (588)

LE CABINET D'AFFAIRES

DE M. VICTOR FAYET

est toujours rue des Payens, 12.

Ouverture de 9 h. à 5 h.

Succursale à Angers, rue Besnardière, 8. (585)

DÉPÔTS de la PHARMACIE MALLARD,

Rue d'Argenteuil, 55, Paris.

EAU DES JACOBINS DE ROUEN, reconnue souveraine contre l'oppression, l'asthme, les étourdissements, les congestions, l'apoplexie, la paralysie, etc. Le flacon, 3 fr.; la boîte, de 6, 16 fr.

POMMADE DU BON DUYETREN, pour la beauté, l'entretien et la conservation de la chevelure. Résultat certain. Pots de 4 fr., 2 fr. 50 et 1 fr. 50, au bouquet, jasmin, rose, vanille, violette, etc.

N^o EAU DE BOTOT-MOLLARD, incomparablement supérieure à tout ce qui existe pour les soins de la bouche, la beauté et la conservation des dents. Prix : Le litre, 7 fr. 50; 1/2 litre, 4 fr. 50; le 1/8^e, 1 fr. 50.

On expédie contre remboursement. Dépôt chez les principaux pharmaciens et parfumeurs de chaque ville.

CODE

DES

USAGES RURAUX.

Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. QUERIS, avocat à Angers.

En vente à Saumur, chez M. Gaultier, libraire, et au bureau du Journal.

DE L'OIDIUM.

Ce que c'est; sa cause; moyen de guérir la vigne qui en est atteinte et de traiter les vins oidiés qui ont mauvais goût, qui sont louches, malades, ou qui ont perdu leur couleur, etc. Une brochure in-8^e, 75 cent. Chez M. Chamerot, rue du Jardinot, 13, à Paris.

M^e BODIN, avoué à Saumur, DEMANDE UN CLERC. (432)

ON DEMANDE DE BONS OUVRIERS MENUISIERS.

S'adresser à Orléans, 9, boulevard Saint-Jean. (449)

UNE MAISON de quincaillerie demandé un APPRENTI. S'adresser au bureau du journal.

BON BILLARD

A VENDRE S'adresser au bureau du journal.

La conscience religieuse vient d'être profondément blessée par un livre dont tout, jusqu'au titre, est une offense au Christ.

M. BARNABÉ CHAUVELOT, connu par ses vigoureuses études sur les faux savants, vient de mettre à nu les sophismes et l'ignorance de l'auteur de ce livre, M. E. RENAN, en publiant un ouvrage qui a pour titre :

A. M. ERNEST RENAN.

LA DIVINITÉ DU CHRIST

D'APRÈS LES PLUS

GRANDS GÉNIES DU MONDE

Un volume in-8^e. — Prix : 4 fr. 50 par la poste.

Chez HUBERT, Éditeur, rue Bonaparte, 43.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 21 JUILLET.			BOURSE DU 22 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	67 85	»	»	67 25	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	96 90	»	»	96 50	»	»
Obligations du Trésor.	447 50	»	»	447 50	»	»
Banque de France.	3412 50	2 50	»	3415	2 50	»
Crédit Foncier (estamp.).	1310	»	»	1302 50	»	7 50
Crédit Foncier, nouveau.	»	»	»	1260	»	»
Crédit Agricole.	»	»	»	»	»	»
Crédit Mobilier.	1110	»	»	1060	»	50
Comptoir d'esc. de Paris.	745	5	»	735	»	10
Orléans (estampillé).	1012 50	»	5	1010	»	2 50
Orléans, nouveau.	817 50	»	5	815	»	2 50
Nord (actions anciennes).	985	»	2 50	980	»	5
Est.	500	»	1 25	497 50	»	2 50
Paris-Lyon-Méditerranée.	1020	2 50	»	1005	»	15
Midi.	655	»	»	645	»	10
Ouest.	530	»	5	527 50	»	2 50
Genève.	490	»	3 75	488 75	»	1 25
Dauphiné.	480	»	»	475	»	5
Ardennes.	466 25	»	1 25	465	»	1 25
Algériens.	500	»	»	500	»	»
C ^e Parisienne du Gaz.	1755	»	5	1735	»	20
Canal de Suez.	518 75	1 25	»	515	»	3 75
Transatlantiques.	530	5	»	520	»	20
Autrichiens.	437 50	»	7 50	437 50	»	»
Sud-Autrich.-Lombards.	565	2 50	»	551 25	»	13 75
Victor-Emmanuel.	410	»	10	405	»	5
Russes.	420	5	»	420	»	»
Romains.	427 50	2 50	»	425	»	2 50
Crédit Mobilier Espagnol.	705	6 25	»	675	»	30
Saragosse.	685	»	»	682 50	»	2 50
Portugais.	520	»	»	510	»	10

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	306 25	»	»	306 25	»	»
Orléans.	305	»	»	302 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	300	»	»	298 75	»	»
Ouest.	295	»	»	297 50	»	»
Midi.	297 50	»	»	297 50	»	»
Est.	295	»	»	293 75	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

L'ÉCHO DES TRIBUNAUX

fait révolution dans la presse judiciaire, que tout le monde aime à lire, mais qui coûte si cher!!!

Il paraît le MARDI et le VENDREDI de chaque semaine, dans le format des grands journaux

ET NE COUTE, FRANCO POUR TOUTE LA FRANCE, QUE

13 FR. POUR UN AN — SIX MOIS, 7 FR.

Il publie en ce moment la première série des PROCÈS CÉLÈBRES des 17^e, 18^e et 19^e siècles.

Envoyer franco un mandat sur la poste ou sur Paris, au Directeur, rue Coq-Héron, ou s'adresser aux Libraires.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,